

Regards sur l'histoire des Républiques

DANS **CAHIERS JAURÈS** 2011/3 N° 201-202 , PAGES 107 À 143
ÉDITIONS **SOCIÉTÉ D'ÉTUDES JAURÉSIENNES**

ISSN 1268-5399

DOI 10.3917/cj.201.0107

Date de mise en ligne : 30/11/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-cahiers-jaures-2011-3-page-107?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Société d'études jaurésiennes.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Regards sur l'histoire des Républiques

La République imaginée

L'*Histoire de France* des éditions Belin en treize volumes, dirigée par Joël Cornette, assisté de Jean-Louis Biget et Henry Rousso, s'est vite imposée. En témoignent du moins les réactions de mes étudiants manœuvres, qui, malgré mes exhortations, peinaient parfois à suivre la *Nouvelle Histoire de la France contemporaine* en Points-Seuil ou les beaux et décisifs volumes de l'*Histoire de France* chez Hachette. Les atouts de ces gros volumes Belin sont tangibles et solides : un récit clair, net, bien articulé, mis en pages et imprimé en caractères lisibles (sur ce point les prévisions pessimistes de Kundera sur l'évolution de l'édition ne sont pas confirmées), avec des illustrations nombreuses, d'une bonne qualité de reproduction et intelligemment présentées et commentées. Commençons par cette iconographie : elle fait une large place à la peinture, notamment aux collections du musée d'Orsay, mais pas seulement, elle comprend aussi des photographies, telle celle des canons sur la butte Montmartre avant le 18 mars 1871, très utile pour comprendre le récit classique des débuts de la Commune, des affiches, quelques sculptures... Jaurès est présent dès la couverture, avec la célèbre photographie du Pré Saint Gervais le 25 mai 1913, ceint de son écharpe tricolore qui lui a été restituée après la mise au point de Philippe Oulmont jadis publiée dans les *Cahiers Jaurès* (n° 136, avril-juin 1995, pp. 86-87). Jaurès se retrouve en exergue de la préface d'Henry Rousso... et bien entendu un très grand nombre de fois dans l'iconographie et encore plus dans le texte de Vincent Duclert. Le livre est accompagné de nombreuses cartes, pour les scrutins législatifs, dont le plus grand nombre est présent, mais aussi sur bien d'autres sujets, comme la question des Balkans ou la colonisation, et de textes non réduits à la portion congrue qui permettent de restituer tout le mouvement de la pensée et de l'éloquence des auteurs choisis. L'appareil critique est bien sûr très soigné, avec index, bibliographie, chronologie, une longue mise au point historiographique. La clarté et l'efficacité pédagogique, au

sens large, mais aussi l'élégance et le plaisir de lire ou de feuilleter, sont véritablement assurées et maîtrisées.

Ces qualités se retrouvent dans le texte lui-même. Vincent Duclert connaît évidemment fort bien la période, mais aussi son historiographie. Il fait ses choix et personne ne sera surpris de voir l'affaire Dreyfus occuper une position de pivot central de sa République imaginée. Non seulement parce qu'elle révèle de la crise de l'État et de la société française, mais aussi par l'invention démocratique, le principe d'émancipation qu'elle restaure ou contribue à refonder. Elle intervient alors que la République, tentée par des solutions autoritaires, semblait hésiter sur elle-même, et elle relance l'investissement politique, donne du contenu aux engagements citoyens. Il n'est pas inintéressant de suivre l'auteur dans son démêlé avec les suites de l'Affaire : le meilleur lui semble être l'avènement de cette République des citoyens, mais il ne goûte guère la politique anticléricale du Bloc des gauches et du cabinet Combes. Peut-être pourrait-on accorder au sénateur maire de Pons un peu de cette intelligence compréhensive dont bénéficie le centre gauche libéral de Thiers ? Au passage, je ne suis pas absolument convaincu que dans son discours célèbre du 3 mars 1904, Jaurès se prononce si nettement en faveur du monopole de l'État dans l'enseignement. Ce jour-là du moins, il se prononce contre le droit des religieux à enseigner, ce qui n'est pas tout à fait la même chose (que l'on approuve ou pas le point de vue de Jaurès, suivi d'ailleurs par la majorité et force de loi jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale). Je m'empresse de reconnaître que bien malin celui qui réussirait à suivre toujours l'opinion de Jaurès sur la question de la liberté d'enseignement et du monopole, particulièrement nuancée, complexe, évolutive et parfois circonstancielle.

L'auteur du compte rendu est-il toujours en accord avec les analyses, commentaires et présentations de l'auteur ? Le plus souvent, oui. Parfois, il serait plus réservé, mais certains s'amuseraient à noter qu'alors Vincent Duclert incarnerait davantage une orthodoxie jaurésienne, fondée sur une approche optimiste de la dialectique des contraires. Comme Jaurès, l'auteur est assez indulgent envers Thiers, cette grande figure du libéralisme, intrigante et habile. On se demande si ce président initial tire vraiment toutes les ficelles ou s'il sait manœuvrer au mieux sur les courants profonds. Vincent Duclert, toujours jaurésien, est plutôt adepte d'une histoire héroïque... Son approche de Thiers et de la Commune peut surprendre de prime abord, mais elle aide à comprendre l'enterrement républicain de Thiers en 1877, qui précède ceux de Gam-

betta et de Victor Hugo. Il est vrai que, assez logiquement, les funérailles sont propices aux ambivalences politiques. Le préfacier loue avec raison l'auteur pour son beau et important chapitre sur la colonisation, qu'il aurait même été possible de placer un peu plus en amont dans le cours du récit. Mais Vincent Duclert a préféré dresser un bilan afin de mieux interroger les principes républicains. Son choix se comprend et il est cohérent avec l'ouvrage. Soit dit en passant, Clemenceau est-il si isolé dans l'opposition aux conquêtes coloniales (p. 186) ? En 1881 peut-être, mais pas en 1885, date d'un débat décisif qu'a étudié Gilles Manceron. Ensuite, les radicaux évoluent, Clemenceau lui-même laisse faire, et l'Église catholique (M^{gr} Freppel) entraîne la droite dans le colonialisme.

Une réserve et un éloge liés. Le choix dreyfusiste de Vincent Duclert le conduit à minorer sur la durée, malgré tout et en dépit de quelques excellentes pages, la dimension sociale, ou justement les limites et les insuffisances sociales de la République... Entre République imaginée, souhaitée et vécue, un autre axe fort pouvait être esquissé, davantage articulé sur une approche économique et sociale. La problématique duclertienne n'est pas République conservatrice ou République sociale, mais plutôt République autoritaire ou République des libertés... Choix concevable, et l'auteur ne prétend pas occuper le champ de tous les possibles de l'histoire républicaine. Il joue son jeu, et le joue bien, car au-delà de cette « affaire Dreyfus en République », ou « la République au prisme de l'Affaire », parfaitement menée et maîtrisée, l'auteur réussit après son solide chapitre colonial un passionnant chapitre X sur la modernité de la société française des années 1900. Allant de l'histoire des femmes à celles de l'armée, des terroirs aux villes modernes et à l'invention des loisirs, liant le social et l'art, il écrit des pages neuves et suggestives sur la culture et la société qu'il faudrait prendre la peine de relire et de méditer.

Est-il vraiment utile de mentionner ici les divers commentaires, critiques, interpellations, voire rectifications, mais aussi approbations et soutiens qui viennent à l'esprit au fil de la lecture ? Un seul exemple peut-être, sur un sujet qui me tient à cœur. Les commentaires historiques des tableaux (ne faudrait-il pas parfois leur associer quelques éléments d'analyse plastique ? Les tableaux sont aussi des « surfaces planes recouvertes de couleurs en un certain ordre assemblées » [Maurice Denis]) sont toujours intéressants, même s'ils peuvent être discutés. Sur *l'armée de l'Est* de Chigot, le *Grévy* de Bonnat, la photographie des verriers en grève à Carmaux (1895), celle de Viviani en 1914, *Les rêveurs* d'Henri Martin, *La charge* de Devambez, etc., je suis prêt à discuter et à objecter. C'est

cela aussi un livre réussi, qui n'est pas clos sur lui-même, mais qui apporte avec de substantiels aliments et rafraîchissements, la volonté de débattre et de controverser, en amitié.

Vincent DUCLERT, *La République imaginée 1870-1914*, t. XI de l'*Histoire de France*, Paris, Belin, 2010, 862 p.

Gilles CANDAR

Les Républicains à la conquête des campagnes

« Majorité rurale, honte de la France », lance du haut des tribunes le jeune avocat républicain de Marseille Gaston Crémieux à l'Assemblée nationale réunit à Bordeaux le 13 février 1871. Ce fait rappelé par Maurice Agulhon¹ peut être une introduction possible à ce dossier classique pour les historiens du XIX^e siècle². On sait que l'épisode de 1871 venait après l'échec de la Seconde République et le long épisode bonapartiste. Or, sur cette vaste question le livre issu de sa thèse de science politique que nous offre Chloé Gaboriaux apporte du neuf. Comme le dit très bien dans sa préface un autre ami de la Société d'études jaurésiennes, Sudhir Hazareesingh :

« Au lieu de demander comment et pourquoi les paysans sont venus à la République, Chloé Gaboriaux part de l'hypothèse que ce seraient les républicains qui seraient venus aux paysans. » (p. 7).

L'approche proposée est marquée par l'histoire des idées mais non pas celle longtemps professée dans les Facultés de droit françaises, bien plutôt celle qui avec l'acquis des travaux de Quentin Skinner et de l'école de Cambridge ne sépare pas les doctrines des pratiques et des imaginaires politiques. Un des points forts de l'analyse proposée est d'ailleurs une attention constante aux acquis des travaux anglophones permettant de sortir de la « vision républicaine » répétée par l'historiographie française. L'un des intérêts de la démarche ici entreprise consiste à montrer que

1. Maurice AGULHON, « Les paysans dans la vie politique », in Georges DUBY, Armand WALLON (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3, *De 1789 à 1914, Apogée et crise de la civilisation paysanne*, [1976], par M. AGULHON, Gabriel DÉSSERT, Robert SPECKLIN, Paris, Le Seuil, 1992, pp. 329-355, p. 329.

2. Cf. les synthèses historiographiques proposées par Gilles PÉCOUT, « la politisation des paysans au XIX^e siècle : réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », *Histoire et sociétés rurales*, n° 2, 1994, pp. 91-126, et dans une perspective comparatiste *La politisation des campagnes au XIX^e siècle : France, Italie, Espagne, Portugal*, Rome, École française de Rome, 2000.

dans la volonté d'expliquer le vote rural, les Républicains réfléchissent plus largement au pouvoir communal et à l'organisation du territoire. L'autre point fort réside dans la réflexion sur les conséquences de ce bonapartisme sur les débuts de la III^e République.

La première partie est clairement intitulée : « le paysan, du modèle à l'anti-modèle ». L'espoir d'une démocratie paysanne portée en 1848 est en effet vite confronté à des réalités plus délicates concernant la politique agricole et les intérêts des paysans. La relecture ainsi offerte de la Révolution de 1848 éclaire d'un jour neuf des événements qu'on pouvait penser bien connus. Le vocabulaire de l'analyse peut parfois surprendre l'historien (« dépolitisation », « expertise », « apolitisme ») mais celle-ci est très puissante sur la redéfinition du politique inhérente aux débats politiques de la II^e République. Toujours en restant au niveau de l'analyse des discours, Chloé Gaboriaux montre les difficultés que posent les paysans aux républicains sous l'Empire. La réflexion, en suivant l'œuvre si originale de Charles Dupont-White aborde les questions liées à la décentralisation. Elle l'élargit autour de l'ensemble des débats portés par les Républicains sur la forme communale au cours des années 1860 et 1870. La situation est tellement conflictuelle qu'il faut rappeler qu'Edgar Quinet, soutenu par Louis Blanc et d'autres républicains, dépose le 12 avril 1871 une proposition de loi qui vise à modifier la loi électorale et propose une représentation distincte des communes et des campagnes – avec en fait une surreprésentation des communes et une rupture de l'égalité arithmétique du suffrage universel. Si l'idée est écartée, elle témoigne de l'ampleur du débat. De plus Gaboriaux a raison de faire le lien entre cette « solution incompatible avec l'imaginaire national républicain » (p. 270) et l'utilisation du Sénat comme « Grand Conseil des communes » suivant le mot de Gambetta. La « République des paysans » voulue par Jules Ferry fait l'objet du dernier chapitre de l'ouvrage. En soulignant « l'ambiguïté du discours opportuniste » (p. 304), l'auteur montre aussi l'équilibre trouvé dans un appel à une ruralité porteuse de stabilité politique « également éloigné de la réaction qu'elle déteste et de la révolution qu'elle redoute » pour reprendre les termes d'André Siegfried (cité p. 322). Le mythe du petit paysan propriétaire pouvait alors trouver sa place en tentant de l'abstraire des tentations bonapartistes¹.

1. Nous pouvons rappeler ici que l'auteur de ce livre nous a donné récemment un article publié dans le numéro consacré à « Agriculture, Socialisme et République » : Chloé GABORIAUX, « La petite propriété paysanne en République : les incertitudes du discours républicain », *Cahiers Jaurès*, n° 195-196, janvier-juin 2010, pp. 3-20.

La conclusion du livre offre une belle réflexion sur la conception républicaine de la nation française qui pourra faire débat.

Chloé GABORIAUX, *La République en quête de citoyens. Les républicains français face au bonapartisme rural (1848-1880)*, Paris, Sciences-Po Les Presses, 2010, 368 p.

Loïc HANATRAIT

Jours de fête

Jacqueline Lalouette étudie dans ce livre les *Jours de fête*, à savoir les *Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*. C'est-à-dire que nous ne sommes pas sur le même plan que le facteur François dans le film presque homonyme de Jacques Tati tourné à Sainte-Sévère, dans l'Indre. D'ailleurs, lors de la fête villageoise, le facteur ne chômait pas, bien au contraire. Ici, l'historienne se tourne d'abord vers les définitions, vers le droit et l'histoire législative, et elle le fait avec la rigueur, la passion du détail, du réel et de l'exactitude qu'on lui connaît. Comme certains peintres, elle sature de couleur sa toile, à moins qu'on préfère la comparer à ces écrivains du Nouveau Roman faisant art par leur description exhaustive du réel.

C'est incontestablement un des mérites du livre et un de ses points forts. Le lecteur trouvera tout sur le statut juridique des fêtes actuelles et de toutes celles qui ont existé depuis le Consulat et l'Empire : le 21 janvier sous la Restauration, les Saints Louis, Charles et Philippe, les fêtes de la Deuxième République ou du Second Empire... Il apprend beaucoup, même quand il croit savoir, car Jacqueline Lalouette vérifie tout jusqu'au moindre détail, et bien des légendes ou récits approximatifs tombent. C'est toujours instructif, parfois amusant, et il arrive que cela confine au jeu littéraire ou à la performance artistique. Songeons ainsi à la mésaventure d'une collègue du CNRS sans doute satisfaite d'avoir reproduit dans son livre une étiquette de camembert datée du début du XX^e siècle représentant un Père Noël habillé en rouge pour prouver que cette couleur était utilisée en France avant qu'elle ne passe pour l'apanage d'une firme américaine de boisson rafraîchissante à base de cola. Jacqueline Lalouette a tôt fait de remarquer qu'en ce cas la publicité ne porterait pas en petits caractères Charente-Maritime pour le lieu de la laiterie coopérative, elle-même vite repérée après enquête comme fondée en 1946. L'historienne, qui a téléphoné à l'ancien directeur de la fromagerie pour dater entre 1946 et 1961 la conception de l'étiquette, donne toutes les références

(note 207, p. 324). Du coup, le lecteur malicieux cherche, à son tour, mais en vain, les éventuelles coquilles ou légères pailles... Risquons-nous : l'auteur aurait pu sans doute mentionner aux limites de son sujet les autorisations d'absence (donc c'est bien à la limite extérieure, elles ne sont pas de droit, mais rarement refusées) pour raisons religieuses accordées dans la fonction publique (et, à ma connaissance, dans elle seule) pour des fêtes religieuses musulmanes (trois jours), juives (trois jours), orthodoxes (trois jours) et bouddhiste (un jour). Il aurait été intéressant de savoir à quel moment a été accordée cette possibilité de célébrer sans avoir à déposer un jour supplémentaire, ces diverses fêtes dont la liste est définie tous les ans et quelle est la portée réelle de ces dispositions. Et de poser la question particulière de la communauté arménienne qui dispose de trois jours (l'Ascension, la Saint Vartan et le 24 avril, commémoration du génocide). Cela aurait intéressé notre auteur car on voit bien que son livre tourne autour de l'articulation entre les fêtes religieuses et les autres, sur les principes et pratiques religieuses et celles qui relèvent de la Cité ou de la Nation, sur la délicate détermination de ce qui se fait et de ce qui fait vraiment sens lors de ces jours fériés. Elle avance avec prudence, d'autant que le revers de sa méthode est de ne pas toujours permettre d'apprécier l'importance relative de chaque exemple. Mais elle avance, et pose des vraies questions de civilisation (sur les relations des hommes entre eux ou avec les animaux, par exemple...).

Dans ce livre, Jacqueline Lalouette reste aux marges de la politique. Jaurès est peu présent, si ce n'est pour son attachement au 14 juillet, et à l'occasion de son cent-cinquantième anniversaire avec l'initiative de la municipalité de Toulouse qui fit défiler allées Jean Jaurès de charmantes Brésiliennes danseuses de samba et donc court-vêtues. Jacqueline Lalouette invoque alors les mânes de Jaurès et on songe à cette rencontre surprenante... Mais en 1911 au Brésil, savons-nous ce qu'a pu voir Jaurès ? Au-delà de l'érudition, exemplaire, ce livre emporte l'adhésion par sa dimension d'histoire sociale et culturelle. Les pratiques des jours fériés sont scrutées. Le double aspect, divertissement ou caritatif, et la tension existante entre ces deux pôles, soigneusement et finement analysée. Des pans entiers de la société française aux XIX^e et XX^e siècles sont ainsi revisités. Malgré quelques exemples mis en valeur, l'auteur doit bien conclure à un recul des formes collectives. Le rapport à la fête est de plus en plus revendiqué comme devant être fondé sur le libre choix de l'individu. Mais l'auteur note que le bilan doit être nuancé. L'individualisation n'empêche pas un retour d'investissement collectif, qui passe parfois par

des conformismes de masses. Simplement, il prend peut-être moins des formes nationales ou étatiques, il préfère les regroupements communautaires ou par affinités (victoires sportives, *Gay Pride*, Techno parade, apéritifs géants, etc.). La fête se déconnecte du jour férié et celui-ci est revendiqué pour lui-même. L'historienne reste prudente dans ces conclusions et laisse le lecteur au terme de ce beau livre réfléchir et continuer l'enquête par lui-même.

Jacqueline LALOUETTE, *Jours de fête. Jours fériés et fêtes légales dans la France contemporaine*, Paris, Tallandier, 2010, 392 p.

Gilles CANDAR

L'année terrible au quotidien

Dans la quantité d'écrits suscités par les événements de « l'année terrible », certains se sont imposés aux historiens comme des références voire des classiques, quand beaucoup d'autres ont été progressivement oubliés. Les *Griffonnages* d'Henri Dabot appartiennent à la seconde catégorie. Publié une première fois en 1895, réédité en 1897 avec quelques modifications, ce document a peu retenu l'attention des historiens de la période. On peut penser qu'il en sera désormais autrement, grâce à l'impeccable réédition proposée par Jacqueline Lalouette, auteure de l'introduction, claire et complète, et des « commentaires » (qui font office de notes) en fin de volume. Ces derniers, grâce à une grande érudition, explicitent les faits et individus évoqués par l'auteur, et permettent surtout de bien comprendre les termes, objets ou pratiques propres à l'époque, bref tout ce qui fait que le XIX^e siècle est bien étranger à un lecteur du XXI^e siècle¹.

Henri Dabot (1831-1907) est un avocat de Paris, originaire de Péronne, installé dans le Quartier latin. Issu d'une famille bourgeoise habitué à « écrivasser » quotidiennement, il prend lui aussi très jeune l'habitude d'écrire et tient un journal. Ses *Griffonnages*, consacrés aux seules années 1869 à 1871, appartiennent en fait à un ensemble plus large d'écrits et de souvenirs qui couvrent toute la seconde moitié du siècle et que Dabot commence à publier à la fin de sa vie. Mais celui-ci

1. On peut tout de même relever une erreur : la République, proclamée à Paris le 4 septembre en fin de journée, n'a pas été proclamée « la veille à Lyon, Marseille et Bordeaux » comme il est écrit p. 300, mais seulement le même jour, dans la matinée, à Lyon et Marseille.

ne se contente pas de publier ses vieux carnets : il ajoute à son journal de nombreuses notes et remarques, qui expliquent tel ou tel fait ou tel jugement d'alors (certains, trop « communards » à son goût, le surprennent même et il essaie alors de comprendre ce qui avait pu l'amener à écrire cela). Il commente et développe ce qu'il relatait, notamment à la lumière de tout ce qu'il a pu lire depuis sur ces événements et recueillir auprès de ses amis et de divers témoins. Il cite d'autres auteurs et la presse de l'époque, afin d'appuyer et de compléter ses propres dires, et insère un grand nombre de lettres, tirées de sa correspondance avec sa femme. Les *Griffonnages* composent ainsi un curieux « feuilleté » qui nous fait voir sous un angle différent les événements et les drames de l'année terrible.

L'originalité de l'ouvrage tient en effet à trois caractéristiques principales, qui font tout l'intérêt de ce document mais en dessinent également les limites. Tout d'abord, on ne sort presque pas du Quartier latin. Si l'auteur quitte Paris du 19 février au 28 mars 1871 puis du 2 au 28 mai, son propos est presque entièrement consacré aux faits, grands et petits, du quartier qu'il habite et qu'il aime tant. Les troubles politiques de la fin de l'Empire, la guerre puis le siège de Paris, avec ses combats en périphérie, ses bombardements et l'extrême dureté des conditions de vie, enfin la Commune de Paris, la Semaine sanglante et les mois qui suivent la fin des hostilités, tous ces événements sont présents dans leur dimension locale, dans la façon dont ils se sont traduits et ont été vécus dans le Quartier latin. Le but de Dabot est avant tout de retracer l'histoire de son quartier et de ses habitants. Son récit est donc très partiel et géographiquement limité. Contrairement à d'autres témoignages ou aux histoires de la guerre et de la Commune (ce que ce livre n'est pas), il ne cherche aucunement à adopter un point de vue global et général sur les événements. Ainsi, ce qui intéresse vraiment l'auteur c'est la vie quotidienne, notamment pendant le siège de Paris par les Prussiens. On apprend finalement peu de choses des grands événements de la période, car l'auteur n'est pas un acteur de premier plan, il n'est qu'un « petit citoyen » comme il se définit lui-même (p. 24), qui plus est peu engagé dans la vie publique. En revanche, il est extrêmement attentif aux « menus faits » et aux détails, et tout l'intérêt de son témoignage est donc de suivre au jour le jour le quotidien d'un Parisien au milieu de cette crise : la dureté de la séparation avec sa famille (partie en Picardie dès septembre 1870), les problèmes de communication et de transmission du courrier, la rapide montée des prix, le manque de nourriture et la faim qui s'installe (même si Dabot fait partie des privilégiés, c'est bien ce qui apparaît comme sa

première préoccupation), la peur et les destructions causées par les bombardements prussiens, le service dans la Garde nationale. La période de la Commune est abordée de la même façon, l'auteur étant ici particulièrement attentif au destin des églises et des ecclésiastiques de son quartier.

Car Henri Dabot est un catholique fervent. C'est là la troisième caractéristique de ce document : c'est l'œuvre d'un bourgeois, très catholique et républicain modéré. La position sociale, idéologique et politique de Dabot offre donc un point de vue assez original et qui n'est pas si souvent mis en avant dans l'historiographie. En ce qui concerne la politique, c'est avant tout un libéral et un modéré, qui accepte la République « si elle nous sauve » (p. 56) et se montre très hostile aux radicaux et révolutionnaires. Il est désespéré par les insurrections du 31 octobre, du 22 janvier et bien sûr par la Commune, sans pourtant se montrer haineux. Favorable à la « cause de l'ordre » (p. 177) et surtout à la paix, il ne verse pas dans les délires de la littérature anti-communarde et sait distinguer entre les actions de la Commune et celles des plus « exaltés », qui agissent d'eux-mêmes. Il fait aussi montre d'indulgence envers une partie des communeux, les « pauvres diables » qui, selon lui, soutiennent la Commune seulement pour toucher leur solde, « pauvres victimes de fous, d'idéologues, qu'ils ont suivis, parce qu'ils avaient faim » (p. 218). Ce motif qui condamne les chefs (sauf Régère, bon catholique) et revient à dépolitiser l'engagement de nombreux fédérés, exprime finalement assez bien ce que l'on pourrait appeler la position anti-communarde modérée.

Témoignage forcément très partiel (annoncé par le titre), avant tout centré sur la vie quotidienne d'un quartier et les préoccupations d'un bourgeois catholique (limites qui participent pleinement à son intérêt), il est également susceptible de faire l'objet d'une multiplicité de lectures et peut amener les historiens à poser d'autres questions à la période.

Henri DABOT, *Griffonnages quotidiens d'un bourgeois du Quartier latin (1869-1871)*, édition présentée et commentée par Jacqueline LALOUETTE, Paris, Mercure de France, coll. « Le Temps retrouvé », 2011, 338 p.

Timothée TROUWBORST

L'État et les cultes

Publié en 2005, cet ouvrage de synthèse de Jacqueline Lalouette peut se lire comme un prolongement de l'important livre consacré à l'histoire de l'idée de Séparation au XIX^e siècle que l'historienne avait publié au

Seuil à la fin de l'année 2004, et dont nous avons eu l'occasion de rendre compte dans ces colonnes. Rédigé quelques mois plus tard, *L'État et les Cultes* se fait peut-être davantage l'écho des débats sur l'interprétation de la loi de 1905 qui ont marqué le centenaire de la séparation des Églises et de l'État. Le « Repères » de Jacqueline Lalouette porte en effet pour l'essentiel sur la séparation et sur « le moment 1905 », tel qu'il apparaît un siècle plus tard à la double lumière d'une longue pacification de la querelle religieuse et d'une renaissance des polémiques et des conflits, ce dernier éclairage étant peut être davantage frappant dans le propos de Jacqueline Lalouette.

L'analyse de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 constitue bien le cœur de l'ouvrage. Certes, Jacqueline Lalouette prend quelques distances avec la phrase, qu'elle cite à deux reprises, du philologue Louis Havet qui présentait en décembre 1904 la séparation comme « l'un des plus grands changements qui se soient accomplis, dans l'histoire du monde [...] la fin de la participation des religions à l'organisation des sociétés humaines ». Mais elle a choisi de consacrer à ce changement l'essentiel de son propos, soit quatre des six chapitres de ce volume de 111 pages qui sont respectivement intitulés « Débats autour du régime des cultes », « La marche à la séparation », « la loi du 9 décembre 1905 » et « les refus catholiques ». La présentation du fonctionnement du système concordataire ou, de façon plus exacte, du « régime des cultes reconnus », occupe pour sa part le premier chapitre et l'évolution du régime séparatiste au vingtième siècle le dernier.

On pourrait estimer que le titre choisi par Jacqueline Lalouette, qui a préféré « l'État et les cultes » à une énième « histoire de la séparation des Églises et de l'État », est légèrement décalé par rapport au contenu du volume. Malgré son excellent souci de précision juridique, elle nous présente moins en effet une histoire de l'État, de l'administration des cultes, qu'une histoire des représentations, des débats et des polémiques qui ont animé la vie politique à propos de la question religieuse, et en premier lieu à propos de la Séparation.

La rigueur scientifique de Jacqueline Lalouette l'incite à dénoncer les simplifications et les déformations de toute histoire militante, à rétablir les faits et dissiper les mythes, à chercher assez systématiquement à présenter des positions antagonistes en laissant en pointillé son propre point de vue. Dans tout équilibre pourtant il y a une part d'instabilité et on pourrait estimer que la perspective de Jacqueline Lalouette penche très légèrement d'un côté : à lire son ouvrage, on est porté à comprendre les

réactions de l'Église catholique face à la loi de 1905 et enclin à la percevoir, non comme persécutée, l'auteur le souligne bien, mais comme agressée ou en tout cas harcelée. On éprouve moins d'indulgence, en revanche, devant l'agressivité des séparateurs, qui sont présentés peut-être un peu trop comme un bloc, et, quand ils ne sont pas fanatiques, apparaissent plutôt comme des politiciens que des hommes d'État. Jacqueline Lalouette reprend par exemple pour caractériser Briand l'expression de Barrès, « un monstre de souplesse », ce qui renvoie plutôt à une légende noire qu'à une légende dorée. Peut-être un certain agacement qu'elle a éprouvé devant la sacralisation rétrospective du texte de la loi, lui a-t-elle donné une sensibilité plus grande pour toutes les bavures et les petites-tes ? Quant aux effets de tribune, Lalouette les souligne en reproduisant les « didascalies » qui mentionnent les applaudissements, qui ponctuent en général les formules les plus violemment anticléricales. Atmosphère...

L'ouvrage de Jacqueline Lalouette peut être qualifié de clair, solide, bien informé et agréable à lire. On peut simplement regretter en se plaçant d'un point de vue pédagogique, que pour une collection destinée à un public assez large et assez jeune, l'auteur n'explique pas toujours ses allusions à tel ou tel personnage, fait historique ou texte de loi. La présence de Paul Bert dans « le grand ministère » est mentionnée page 28, mais il aurait été bon de préciser qu'il s'agit du « grand ministère Gambetta » de 1882. L'hostilité d'Alfred Loisy à l'égard de l'Église en 1925 se comprend mieux si on rappelle qu'il a été le chef du modernisme et qu'il a subi avant 1914 la condamnation de Pie X. Soucieuse de précision juridique, Jacqueline Lalouette désigne souvent une loi par sa date de parution, mais elle omet parfois d'en préciser l'objet ou le contenu, comme pour la loi du 7 juillet 1904 (qui interdit aux congréganistes d'enseigner). La loi du 30 décembre 1959 souleva, indique-t-elle page 99, tout le camp laïc, mais le profane ne saura pas qu'il s'agit de la loi Debré sur les contrats d'association entre l'État et les établissements d'enseignement privé. Même pour la loi du 15 mars 2004, toute fraîche encore au moment de la parution de l'ouvrage, mais déjà plus éloignée en 2011, il n'aurait pas été inutile d'indiquer qu'il s'agissait de la loi sur les signes religieux ostensibles à l'école. À propos de l'échec de la nationalisation de l'enseignement privé en 1983, Jacqueline Lalouette mentionne les démissions successives d'Alain Savary et de Pierre Mauroy, mais sans préciser qu'il s'agissait du ministre de l'Éducation et du Premier ministre. Quand Jacqueline Lalouette éclaire l'expression « cardinaux verts » en expliquant que les signataires de la lettre étaient pour la plupart membres

de l'Institut, la majorité de ses lecteurs sait-elle que les académiciens portent l'habit vert ?

On a aussi envie de discuter certains dosages, certains choix de développements ou de survol dans un ouvrage où, de toute façon les impératifs de concision sont draconiens. Jacqueline Lalouette consacre à l'affaire Dreyfus une place très minime comme si elle n'y voyait pas une raison de fond à la radicalisation des positions anticléricales. En revanche, elle s'intéresse de près aux événements et incidents qui précèdent la rupture du concordat, comme la querelle du *nobis nominavit*, les affaires Geay et Le Nordez, ou le voyage du président Loubet à Rome.

Tel qu'il est, et avec les discussions auxquelles il invite, cet ouvrage constitue une précieuse synthèse, toujours vivante six ans après sa parution.

Jacqueline LALOUETTE, *L'État et les cultes 1789-1905-2005*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2005, 124 p.

Rémi FABRE

L'histoire méconnue du meeting politique

Voilà assurément un ouvrage (issu d'une thèse de doctorat) qui intéressera non seulement les historiens à la recherche d'un approfondissement de leur connaissance de la vie politique sous la Troisième République mais également tous ceux pour qui le meeting politique constitue un élément important de la vie démocratique depuis le XIX^e siècle. Étonnante trajectoire du « grand métingu' du Métropolitain » : on le sait être une puissante démonstration de force qui anime encore les actualités de nombreux pays dans le monde ; peu connaissent pourtant sa préhistoire, celle d'un lieu d'apprentissage du citoyen, pensé à l'origine comme un mode de formation politique qui passe notamment par le débat contradictoire. Avec précision, Paula Cossart restitue cette évolution profonde ; on lira notamment des développements passionnants sur cet « espace public idéal » qu'a pu être la réunion dans les représentations républicaines opposée aux débordements violents de toute sorte, dans l'optique de marginaliser les opinions les plus extrêmes. Comme le conclut de façon convaincante l'auteure, il s'agissait de faire de la réunion « un lieu de production de biens très particuliers, à savoir des opinions consensuelles » (p. 303). Point question alors de rassemblement d'individus partageant les mêmes opinions politiques : la crainte de la concurrence avec l'État est alors forte. L'argumentaire et la pédagogie des républicains sont

étudiés dans le détail ; en écho à quelques travaux historiographiques récents sur les émotions et sans oublier les réflexions contemporaines sur les « foules » chères à Gustave Le Bon, l'ouvrage montre bien l'ambiguïté des réunions politiques des gambettistes qui n'hésitent pas à jouer sur les émotions des auditeurs tout en rejetant pour ces derniers les passions, par définition suspectes politiquement. Projets qui, on le sait, vont rapidement contraster avec les formes nouvelles du meeting politique, notamment durant l'entre-deux-guerres. C'est l'âge des « réunions-manifestations » étudiées notamment à travers les exemples de la SFIO et du PCF ; la mise en scène de l'enthousiasme prime, les ambitions pédagogiques et pacificatrices semblent avoir vécues, encore que l'étude plus approfondie des discours prononcés lors de ces meetings des années 1930 aurait peut-être montrée une forme de continuité avec le souci pédagogique républicain, certes totalement transfiguré par la nouvelle configuration politique et sociale et désormais articulé avec les manifestations.

Cet ouvrage, par bien des aspects remarquables en particulier son articulation entre un souci d'érudition au niveau de l'étude des mécanismes politiques et une perspective plus généraliste qui envisage les changements structurels sur le long terme, aurait peut-être ainsi gagné à rentrer davantage dans les discours socialistes et communistes au même titre que l'auteur l'a fait pour les républicains. Il n'en reste pas moins que ce travail reste très précieux, d'autant que l'intelligence de l'auteur est de l'avoir situé dans une perspective plus large d'historicisation de la fameuse « démocratie participative » et des conditions de son émergence dans le cadre du régime représentatif républicain, permettant ainsi d'éclairer des débats contemporains parfois brouillés par des querelles laissant peu de place à la réflexion historique.

Paula COSSART, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 325 p.

Jean-Numa DUCANGE

Un itinéraire d'historien de la protection sociale

Yannick Marec a regroupé ici des travaux importants publiés tout au long de ces trois dernières décennies. Les lecteurs des *Cahiers Jaurès* savent le spécialiste incontestable qu'il est de la protection sociale ; on connaît également de manière plus générale sa contribution à l'histoire normande, l'auteur ayant publié dans nos colonnes une étude suggestive

sur la politique sociale de Sotteville-Lès-Rouen avant 1914 (*Cahiers Jaurès*, n° 177-178, juillet-décembre 2005). Le présent ouvrage prolongera utilement la lecture de cet article puisque l'auteur revient à plusieurs reprises sur les forces politiques et sociales rouennaises de la même époque.

Mais l'ensemble mérite une grande attention. Quatre parties divisent le présent ouvrage, superbement illustré avec des reproductions couleurs de nombreux documents d'époque. La première se concentre notamment sur les questions relatives au système métrique et à l'« esprit statistique », aux efforts de rationalisation de l'État au cours d'un long siècle qui commence avec la période révolutionnaire ; on lira également des remarques pertinentes sur le souci des élites de garder le contrôle sur une société qui les inquiète de plus en plus. La seconde revient sur une série d'itinéraires rouennais ; l'inévitable Flaubert, bien sûr, mais les amateurs de l'histoire éditoriale du socialisme pourront lire également avec intérêt la contribution présentant le (pas si...) célèbre éditeur du *Capital* de Marx en français, Maurice Lachâtre. Le troisième ensemble revient plus spécifiquement sur les acteurs de la protection sociale, abordant entre autre l'importance des réseaux tissés autour de cette question (médecins, francs-maçons...). Il restitue également le débat entre Jules Siegfried et Paul Guieysse au Musée social en 1906 autour des retraites ouvrières, propédeutique au célèbre débat sur la loi de 1910. La dernière partie enfin est centrée sur des questions plus « patrimoniales », reflet d'un des terrains d'investigations les plus récents de Yannick Marec, montrant l'apport de ce type d'approche à l'histoire sociale lorsqu'il ne s'agit pas uniquement de mettre en valeur des monuments, mais bien de comprendre l'ancrage social de la patrimonialisation et ce que celle-ci révèle d'une société à un moment donné.

Dans l'épilogue l'auteur interroge finalement la pertinence du modèle social républicain de la fin du XIX^e siècle en comparant les exemples locaux qu'il connaît à merveille avec la réalité nationale, soulignant le rôle essentiel du système rouennais de protection sociale, par exemple avec l'adoption de la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite aux personnes privées de ressources. Quelle « république sociale » ? Quelles avancées réelles et quelles limites ?

Les réflexions menées ici sont stimulantes, que d'aucuns auraient peut-être souhaité davantage orientées vers une comparaison avec d'autres espaces nationaux ou d'autres courants historiographiques. Elles n'en demeurent pas moins précieuses pour ceux qui, attentifs aux dispo-

sitifs politiques et législatifs, recherchent toujours leur enracinement social pour mieux saisir la complexité du réel.

Yannick MAREC, *Vers une République sociale ? Un itinéraire d'historien. Culture politique, patrimoine et protection sociale aux 19^e et 20^e siècles*, préface de Michel LAGRAVE, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, coll. « Histoire et patrimoines », 2009, 544 p.

Jean-Numa DUCANGE

L'école, la laïcité, la République sociale : débats et controverses de la Belle Époque aux années 1930.

Les parutions récentes du livre de Frédéric Mole sur les « controverses pédagogiques et politiques » autour des missions de l'école laïque entre 1900 et 1914 et de la réédition de celui de Marceau Pivert, *L'Église et l'École*, avec la préface que Léon Blum avait donnée à la première édition en 1932, éclairent deux faces du débat sur le pouvoir de transformation sociale de l'enseignement primaire, un des débats français les plus pérennes depuis les débuts de la III^e République, et aident à comprendre pourquoi et comment il a évolué au fil du temps. Le livre de Frédéric Mole, philosophe de formation, est issu de sa thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Il en conserve une solide charpente, trois parties dotées chacune d'une introduction et d'une conclusion, ainsi que la liste des sources, la bibliographie et l'index des noms de personnes. Il est aisé de constater que si la première partie, qui porte sur les « crises du modèle scolaire », ne compte pas moins de six chapitres, la suivante, relative aux « crises de la culture scolaire » et particulièrement aux « tensions autour d'une école des producteurs », n'en compte que deux. Ce déséquilibre ne doit pas être considéré seulement comme un défaut de construction, mais bien comme le reflet d'une inégalité propre à l'objet d'étude choisi. À sa manière, la composition de l'ouvrage confirme que la laïcité, le rôle social et politique des instituteurs, le contenu et l'utilité respective des matières au programme ont occupé plus de place dans les controverses de la Belle Époque autour de l'enseignement primaire que l'adaptation de cet enseignement au milieu social des élèves et l'innovation pédagogique.

Respectueux des règles de l'art historique, l'auteur propose des analyses dont la pertinence et l'intérêt doivent beaucoup à sa maîtrise d'autres sciences sociales. Il part d'un constat déjà bien établi : vingt ans après l'adoption des lois Ferry, l'école de la République se trouve au centre de

débats qui ne mobilisent pas seulement les défenseurs de l'œuvre des pères fondateurs et leurs adversaires conservateurs, mais aussi des militants avancés, dont la loyauté au régime n'exclut pas l'impatience de le voir répondre davantage à une définition associant exigence démocratique et justice sociale, voire révolution socialiste. La thèse de Frédéric Mole est que ces débats, en raison même des clivages qu'ils révèlent entre républicains, sont essentiels à la compréhension des ambitions comme des échecs des entreprises réformatrices du XX^e siècle en matière scolaire. Pour les pionniers du syndicalisme dans l'enseignement primaire, suivant une définition proposée en 1914 par Alain, l'école laïque dispense « un enseignement qui égalise et qui délivre » ; elle doit à la fois achever la réalisation de l'égalité civique et contribuer à l'émancipation sociale.

Cette problématique n'est certes pas neuve. Frédéric Mole parvient à la renouveler en montrant à quel point ce sentiment de crise et les propositions qu'il suscite font de l'école l'un des « laboratoires du nouveau siècle »¹. L'analyse qu'il propose confirme le rôle central joué dans ces débats et controverses par Ferdinand Buisson. Celui-ci, en effet, ne se réduit pas à sa fonction de « principal organisateur de l'enseignement primaire en France », comme disait Péguy dans *De Jean Coste* ; il a été aussi, sous l'étiquette radicale-socialiste qui était la sienne au Parlement, un médiateur, un passeur sans égal entre l'opportunisme qu'il avait servi et le socialisme que Jaurès l'invitait à faire sien. Au delà de ce personnage de premier plan, c'est toute la nébuleuse du syndicalisme naissant dans le « milieu primaire » qui se trouve ici réexaminée et éclairée, à partir d'un postulat qui pourrait paraître naïf mais se révèle, à l'usage, fécond, celui de la « sincérité des acteurs ». La démonstration s'appuie sur le dépouillement de vingt-cinq périodiques, nationaux en majorité, départementaux pour quelques-uns, six rapports de congrès des Amicales d'instituteurs et d'institutrices, et un corpus de trois cent un ouvrages ou articles à caractère de sources.

S'il connaît et cite les travaux de politistes qui se sont intéressés à l'école, comme Yves Déloye, peut-être Frédéric Mole aurait-il pu pousser plus loin encore la réflexion sur des notions ou des enjeux pourtant constamment présents dans les débats qu'il étudie, comme le modèle parlementaire des procédures délibératives ou le nationalisme, par rapport auxquels se définissent, de façon conflictuelle et non sans contradictions,

1. Christian TOPALOV (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1999.

les positions présyndicales des acteurs. Dans ces positions et propositions se reflètent par ailleurs des logiques d'appartenance, de réseau, des effets de place dans le système scolaire et dans le champ éditorial, comme le montre, parmi d'autres, le débat entre Albert Thierry, le professeur d'école normale publié dans les *Cahiers de la Quinzaine*, et l'instituteur bressan Marius Tortillet, qui signe M. T. Laurin ses nombreux articles dans la presse syndicale (pp. 247-250). Le commentaire des textes, toujours subtil et nuancé, s'appuie sur un effort louable de recherche des jeux d'influence, des réemplois divers et, là encore, parfois contradictoires d'idées et d'arguments développés dans des écrits antérieurs, en particulier des œuvres de Proudhon ou de la littérature pédagogique. En somme, Frédéric Mole traite un problème important et atteint l'objectif qu'il s'était fixé : éclairer les conditions d'émergence et d'expression des revendications démocratiques qui ont inspiré les réformes de l'école au XX^e siècle, tout en analysant la difficulté des gauches françaises à reconnaître que, comme l'affirmait en 1912 Albert Thierry, dès le début de sa réflexion sur « l'École et la Révolution », « la puissance de l'éducateur est limitée ».

C'est à une logique plus militante qu'obéit la réédition du livre de Marceau Pivert par les soins d'Eddy Khaldi. Son avant-propos, « De Jules Ferry à Nicolas Sarkozy », donne le ton : l'évolution actuelle des rapports entre l'Église catholique, l'État et l'École en France est jugée « inquiétante » dès la troisième ligne, et l'ouvrage est convoqué pour nourrir une réflexion qui se veut aussi une mobilisation. Tel est bien l'esprit dans lequel il a été écrit, et son premier préfacier, Léon Blum, avait d'emblée dégagé son double caractère d'« ouvrage de science » et d'« ouvrage de propagande ». La réédition est utilement complétée par trois annexes, dont une notice biographique où il est rappelé que Marceau Pivert (1895-1958), libre-penseur, membre du Syndicat national des instituteurs et, à partir de 1924, de la SFIO, fut élu en 1925 président du Groupe fraternel de l'enseignement, organisation maçonnique créée trente ans plus tôt, l'année même de sa naissance. Les pages consacrées à ce qu'il désigne comme « la crise de 1925 », suscitée par la politique du Cartel des gauches, comptent d'ailleurs parmi les plus instructives du livre, quoiqu'elles contribuent aussi, pour un lecteur non familier de l'histoire politique de l'entre-deux-guerres, à en accentuer le caractère *daté*.

En somme, qu'est-il supposé apporter à la compréhension de la « question laïque » telle qu'elle se pose aujourd'hui ? Est-ce l'application

revendiquée des « méthodes du matérialisme historique à l'évolution des croyances et du sentiment religieux », devant laquelle on sent Blum lui-même implicitement dubitatif ? Est-ce la conviction que l'idée de laïcité conduit nécessairement à celle de nationalisation de l'enseignement ? Cette conviction se rattachait aux combats des lendemains de l'affaire Dreyfus et le livre de Marceau Pivert apparaît, il est vrai, comme une pièce significative dans le corpus qui s'est constitué au cours du siècle jusqu'au projet Savary abandonné en 1984. Ce ne peut être seulement, on veut le croire, l'idée qu'en ce début de XXI^e siècle il resterait opportun de considérer le catholicisme comme l'ennemi. On retiendra plutôt, aux dernières pages du livre, la définition d'une laïcité « protectrice de l'enfance » et libératrice, comme dev(r)ait l'être, suivant le titre de la principale revue syndicale des instituteurs à partir de 1929, l'école de la République. Il serait inquiétant, en effet, que cette espérance qui est aussi une exigence soit rangée au rayon des idéaux périmés du siècle dernier.

Frédéric MOLE, *L'école laïque pour une République sociale. Controverses pédagogiques et politiques (1900-1914)*, Rennes-Lyon, Presses Universitaires de Rennes/Institut national de la recherche pédagogique, 2010, 365 p.

Marceau PIVERT, *L'Église et l'École*, introduction d'Eddy KHALDI, préface de Léon BLUM, Paris, Demopolis, 2010, 201 p.

Jean-François CHANET

La politique scolaire dans la longue durée

Loin de pouvoir se lire comme une histoire continue qui placerait le système scolaire actuel dans le prolongement du système qui vit le jour au XIX^e siècle, le développement de la scolarisation dans ses effectifs comme dans ses objectifs révèle l'image d'une politique scolaire moins normative et plus pragmatique que les discours des différents acteurs n'aiment à le laisser entendre. Spécialiste de l'histoire de l'éducation, professeur émérite à Paris-I et auteur d'une étude sur l'enseignement primaire supérieur (*Les Collèges du peuple*, Éditions du CNRS, 1992 auquel renvoie notamment le chapitre XIII) Jean-Michel Chapoulie prolonge ici les conclusions tirées lors d'une étude précédente.

L'intérêt de l'enquête reprise à partir du début du XIX^e siècle tient d'abord dans le déplacement de la perspective historiographique générale. L'historien s'y montre soucieux de ne pas succomber aux cadres fixés par les discours sur l'école développés depuis les années 1960 et propose une

réflexion d'ensemble sur les éléments qui influent sur le long terme des réformes mises en œuvre. Il renvoie pour cela à de nombreuses études déjà réalisées comme celle concernant le rôle de la carte scolaire dans l'organisation de la scolarisation ou les prolongements de l'école primaire aménagés par la III^e République pour les classes ouvrières pour se concentrer ici sur des points encore inexplorés. Le lecteur, devra ainsi, s'il s'intéresse au volet statistique de l'enquête, compléter sa lecture par les analyses publiées antérieurement par l'auteur ou d'autres collègues historiens comme en témoignent l'importance des archives mobilisées (les tableaux statistiques vont jusqu'à la seconde moitié des années 2000) mais aussi l'abondance et la précision de l'appareil critique.

Enfin, et là n'est pas la moindre des qualités de l'ouvrage, la précision du vocabulaire et l'attention portée à la valeur sémantique des termes qui servent aux différentes périodes à désigner les institutions et les politiques qui voient le jour ou se succèdent, permettent de se repérer aisément dans ce qui tient souvent davantage du maquis administratif.

Le thème choisi, la croissance de la scolarisation, recouvre en réalité un double déplacement opéré par J.-M. Chapoulie : l'accent mis sur des filières ou des enseignements jugés moins valorisants plutôt que sur l'enseignement d'excellence, l'importance accordée aux arrangements institutionnels plus qu'aux données économiques ou aux réformes politiques. On voit surgir un tableau plus contrasté et évolutif que celui qui ressort du rappel habituel de la chronologie scolaire. On note par exemple plus de différences qu'on ne l'admet généralement entre le système scolaire de la fin de la IV^e République et celui qui se met en place au début de la III^e République. C'est donc volontairement que l'auteur opte pour un axe d'études qui place au second rang les discours idéologiques pour se concentrer sur des modes de représentations plus indirects tournant ainsi la difficulté supplémentaire que fait peser sur l'histoire de l'école le voile d'idéologie imposé par les sciences sociales depuis les années 1960.

L'objectif de développement de scolarisation, s'il n'a pas toujours été au premier plan des politiques scolaires, a fait dès le départ l'objet d'un relatif consensus. Il a d'abord concerné l'enseignement primaire destiné aux masses populaires. Sur ce point la continuité est grande tout au long du XIX^e siècle concernant l'accord qui s'établit dans l'opinion sur la correspondance entre les filières offertes et les éléments déterminant le public auquel elles s'adressent : sexe et origine sociale. Si J.-M. Chapoulie rappelle de façon utile les différentes réformes qui marquèrent tout au

long du siècle la mise en place du système, opérant au passage un décryptage sémantique, depuis l'apparition de la notion d'enseignement primaire en 1791 en passant par l'autonomie consentie en 1828 à l'Instruction Publique, désormais séparée des « affaires ecclésiastiques », jusqu'aux lois Guizot (1833) organisant l'école primaire publique, et loi Falloux (1850) signalant une reprise en main du clergé, il s'intéresse très vite à la réalité de sa mise en place. Dès lors en effet que le domaine de l'organisation du système quitte le domaine de la polémique pour devenir le lieu de réflexion des nouveaux acteurs, c'est aux différents corps de fonctionnaires et d'inspecteurs que revient le rôle décisif d'impulsion. On voit alors s'instaurer une vision plus pragmatique des choses qui pousse ses ramifications jusqu'à confier des systèmes de formation aux villes ou aux associations de la province et de Paris. C'est l'occasion pour l'auteur de souligner ce qui sera une constante de son cadre d'étude : la multiplicité des intervenants et la diversité des échelons et des intérêts qui interagissent au niveau du développement scolaire.

Cette architecture déjà complexe sort encore renforcée de la mise en place des réformes des années 1880. Le système au moment où il se met alors en place va en effet susciter en ses marges l'intervention d'un grand nombre d'acteurs politiques et sociaux. C'est à leur étude qu'est consacrée la seconde partie de l'ouvrage. D'où un aspect un peu éclaté, la synthèse n'intervenant qu'en conclusion. Si la séparation entre les deux ordres que sont l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire est entérinée par les réformes de 1880, la création d'un troisième – celui d'un enseignement technique – venant à peine troubler un schéma qui reste stable de 1920 jusqu'au début des années 1960, c'est donc moins au législateur qu'il faut attribuer les profondes transformations intervenues entre 1880 et 1910 qu'aux acteurs de terrain.

Au premier rang de ceux-ci et qui jouent un rôle essentiel dans le développement de la scolarisation, on trouve les établissements primaires supérieurs. Ceux-ci instaurent une filière intermédiaire, soit parce qu'elle offre la possibilité d'accéder à un enseignement secondaire raccourci, soit, parce que professionnellement orientée, elle offre la certitude d'un emploi. Les adaptations opérées se fondent sur la manière dont les responsables locaux ressentent progressivement le lien qui s'établit entre la progression numérique des effectifs de leur établissement et la satisfaction apportée par le système à ceux qui le fréquentent. Ainsi naît la notion de clientèle scolaire qui va orienter l'offre, cherchant à jouer de sa diversification ou à recruter les enfants le plus tôt possible de manière à les fidéli-

ser. Ceci explique que pour cette période la croissance de la scolarisation dans l'enseignement secondaire s'effectue davantage à travers les filières d'enseignement prolongé qu'à travers les filières d'excellence, l'auteur relativisant l'effet de distorsion introduit par l'enseignement féminin en raison de la date tardive de sa création. Ce faible rôle joué par les filières d'excellence dans le développement des effectifs scolaires, qui ressort des conclusions de l'étude, se prolonge tout au long du XX^e siècle en raison de la volonté de l'État d'en protéger la sélectivité.

C'est la critique produite au nom de la notion d'égalité, apparue dans l'enquête parlementaire de 1898 qui va orienter l'ensemble de l'évolution du système scolaire et du développement de la scolarisation tout au long du XX^e siècle. Celle-ci se développe sur fond du rapprochement fait entre l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement secondaire. Les débats se multiplient en effet à partir du début du XX^e siècle sur la vocation de l'école, non seulement dans les milieux proches du socialisme mais également parmi les enseignants eux-mêmes, non sans retentissement sur les réorganisations successives des filières scolaires. Le terrain joue un rôle d'autant plus central dans la période de l'entre-deux-guerres qu'au-delà de la personnalité des différents ministres de l'Instruction publique, la latitude réformatrice apparaît restreinte au niveau du Parlement. C'est au niveau local qu'on anticipe le rapprochement entre les différents types d'enseignements et la future réforme de l'école unique, laquelle n'intervient qu'à partir de 1959.

De même voit-on à l'occasion des expérimentations de 1936-1939 puis de celles conduites autour de la période 1944-1951 la prise en compte de la croissance de la scolarisation prolongée et l'idée d'un enseignement secondaire de masse. Celle-ci s'articule autour de la prise de conscience du poids de l'enseignement classique et de la nécessité qui se fait jour de développer un enseignement scientifique concurrent, axe principal de cette « culture moderne » qu'historiens et pédagogues appellent de leurs vœux et que certains milieux patronaux retraduisent en termes politiques. Le rôle de la Commission Langevin, en partie inspiratrice des réformes entreprises à partir de 1959 et de celle du Commissariat au Plan sont ici particulièrement mis en valeur. Enfin à partir des années 1960 le thème de la sélection, puis des inégalités produites par l'école, s'impose comme le volet critique qui accompagne le développement des effectifs non seulement dans les analyses produites par les sciences sociales mais plus généralement chez les dirigeants eux-mêmes à mesure que

croît le scepticisme face aux réponses que l'école peut offrir à la crise de l'emploi et à l'inadaptation des formations dispensées.

Plusieurs conclusions se dégagent de l'étude de J.-M. Chapoulié. D'abord l'idée qu'une fois l'impulsion donnée au niveau gouvernemental, c'est au niveau local et professionnel que se mettent en place les réformes. Ceci explique qu'elles fassent sentir leurs effets sur des temps relativement plus longs, au contraire des brutales ruptures que semble entériner une histoire politique. Mais c'est sans doute au niveau des populations concernées que les analyses proposées ici se révèlent les plus fécondes. On voit en effet se dessiner comme l'une des constantes depuis le XIX^e siècle, l'existence de trois types de population : une élite scolaire dont le parcours n'a jamais été réellement remis en cause, une population réticente, voire hostile, à la scolarisation et le plus souvent inadaptée et enfin une population intermédiaire sur laquelle les réformes ont progressivement pris. C'est cette population, souvent disposée à aller au-delà du minimum scolaire imposé qui est principalement concernée par l'augmentation des effectifs scolaires. C'est elle qui a connu la croissance la plus rapide de ses effectifs, notamment au cours de la période la plus récente, les années 1957-1967 puis 1985-1995.

À la lumière des analyses qui précèdent, il semble que les changements intervenus au cours des années 1980 et la rupture qu'ils entérinent avec l'esprit des réformes de 1959-1967 doivent être analysés avec prudence. Si les filières connaissent peu de changements, une relation de la qualification à l'emploi rendue plus incertaine par le développement du chômage peut venir contrebalancer aux yeux de ces populations l'encouragement au développement des effectifs scolarisés, désormais garant aux yeux des politiques du maintien de la France au rang des grandes nations développées. C'est donc sur elles que doivent se concentrer les études portant sur l'action des politiques scolaires destinées notamment à prévenir le chômage des jeunes.

On le voit, l'histoire de l'enseignement, indispensable à la mise en œuvre d'une politique sociale, ne peut être correctement appréhendée dès lors qu'on en privilégie un des aspects, qu'il soit économique ou sociologique. C'est en réalité un tableau à entrées multiples qu'il faut mettre en place si on veut en saisir les évolutions possibles. Si certains conservaient l'illusion de la possibilité de mettre en œuvre une réforme globale et rapide de l'école, ils sortiraient perplexes de la lecture de l'ouvrage de J.-M. Chapoulié. Restent enfin à prendre en compte de façon ultime les réactions des familles au *diktat* auquel l'école soumet parfois l'avenir de leurs

enfants et leur refus de s'y plier. Ce qui est finalement rassurant pour le lecteur.

Jean-Michel CHAPOULIE, *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 614 p.

Perrine SIMON-NAHUM

Les droites et l'économie

À l'exception notable des romans policiers, la plupart des livres gagnent à être commencés par leur fin. Le présent recueil ne fait pas exception, ses deux directeurs soulignant dans leur conclusion à quel point il leur fut difficile de construire la rencontre scientifique dont ils éditent ici les actes – sans d'ailleurs, me semble-t-il, que le lecteur soit informé de l'origine de l'ouvrage qu'il a dans les mains.

Olivier Dard et Gilles Richard indiquent en effet, et l'on est tout prêt à les croire, combien rares sont les historiens capables de répondre au défi – aux défis plutôt – posé(s) par le titre qu'ils ont donné au recueil. Je ne sais si ce titre est d'eux ou s'il leur a été imposé par l'éditeur, mais j'incline vers la seconde hypothèse tant il soulève de question : pour prendre une métaphore issue de l'une des politiques économiques non étudiées ici, on frise la tromperie sur la marchandise. Il ne s'agit évidemment pas – comment pourrait-il en être autrement ? – d'une analyse des rapports entre « les droites et l'économie en France au vingtième siècle », mais de quelques coups de projecteurs sur quatre scènes que, *volens nolens*, les directeurs présentent comme essentielles : les idéologies, les relations avec les entreprises et le patronat, les forces politiques et sociales, les expériences économiques menées par la droite au pouvoir, auxquelles s'ajoutent quelques contributions, décalées et instructives, sur ce que le cinéma ou la chanson ont eu à nous dire, sous la Cinquième République, de l'entreprise et de la finance. Mais rien ou presque sur les politiques budgétaires, les politiques industrielles (sidérurgie, plan calcul, aéronautique, armement, etc.) ou encore l'aménagement du territoire, sujets pourtant majeurs dans les préoccupations des décideurs publics. En sens inverse, ce que semble annoncer l'introduction de l'ouvrage par ses références au bling-blingisme du président élu en 2007 mais que n'évoque finalement qu'une contribution, la question du rapport à l'argent, est à mes yeux franchement hors sujet : il s'agit moins là d'économie que de politique.

Me refusant à distribuer bons et mauvais points, je ne tenterai pas l'exercice – parallèle à celui mis en œuvre dans toute introduction à un ouvrage de ce type, et celui-ci ne fait pas exception – visant à relier les unes aux autres, à la manière de ces jeux pour très jeunes enfants, les différentes contributions pour aboutir *in fine* à la figure promise. Je crois simplement que le programme que suggère le titre était trop ample, notamment dans ses troisième et quatrième parties.

Qui plus est, il nous est çà et là rappelé que ne sauraient être véritablement pris en compte le gaullisme et la démocratie-chrétienne, trop ouvertement interventionnistes pour entrer dans le champ de l'ouvrage. Que le général de Gaulle fût un homme de gauche est une thèse qui a été soutenue, elle est moins évidente s'agissant de Georges Pompidou, insuffisamment présent ici alors qu'il fut aux affaires pendant près de douze ans. De fait, comme un coup d'œil à l'index suffit pour le vérifier, c'est bien le couple Valéry Giscard d'Estaing-Raymond Barre qui est au cœur des interrogations, qu'il s'agisse des fondements idéologiques de leur libéralisme (à éclipse dans le cas du premier), de leurs entourages ou des politiques économiques de la période durant laquelle ils tinrent les rênes du pays.

Ce choix est tout sauf illégitime, de sorte que centrer l'analyse, au prix de quelques resserrements de focales, sur la période 1968-1981 eût sans doute été plus opératoire – comme l'a montré il y a peu le magistral recueil de Pierre Grémion, *Modernisation et progressisme : fin d'une époque (1968-1981)*, éditions Esprit, 2006.

Ceci dit, le colloque était là, qu'il fallait publier. On aurait pu souhaiter qu'il l'eût été de manière plus professionnelle par l'éditeur, auquel on peine à donner ce nom tant l'ouvrage comporte de coquilles – je doute qu'un auteur ait évoqué un livre « politiquement orienté, mais bien *infirm*e » (au lieu de « bien informé ») – d'approximations syntaxiques (rappelons qu'en français le sujet n'est pas séparé du verbe par une virgule), et même de fautes typographiques (changement de marges, erreurs de casse, etc.).

Bref, le pari des auteurs n'est pas véritablement réussi. Il ne pouvait d'ailleurs pas l'être. Mais qu'importe. De fait, j'ai eu grand plaisir à lire ce livre, et y ai beaucoup appris : nombre de contributions sont passionnantes, notamment celles, de première main, dues à de jeunes chercheurs, entre thèse et habilitation. Cela seul suffit à recommander ce recueil, qui marque, malgré les écueils structurels auxquels il s'est heurté, une étape

dans le renouvellement d'une histoire politique de l'économie française contemporaine.

Olivier DARD, Gilles RICHARD (dir.), *Les droites et l'économie française au XX^e siècle*, Paris, Riveneuve éditions, coll. « Actes académiques », 2011, 368 p.

Marc Olivier BARUCH

Intérêts et limites de l'histoire immédiate

Ce court essai écrit au mois d'août 2010 – la précision est d'importance – se veut le regard d'un historien spécialisé dans l'étude des conspirations, du clientélisme et de la corruption politiques sur un scandale récent qui a fait la une des médias pendant plusieurs mois, l'affaire dite « Woerth-Bettencourt ». L'auteur revendique le fait de ne faire qu'une histoire « provisoire », telle qu'elle est de toute façon appelée à le rester selon lui pendant des décennies, avant que les archives judiciaires ne s'ouvrent dans « 80 ans » (75 ans en fait selon la nouvelle loi de 2008). Et lorsqu'elles s'ouvriront, les chercheurs en sciences sociales ne s'intéresseront peut-être plus à cette affaire. À rebours d'une historiographie traditionnelle qui considérait les scandales comme des péripéties sans importance de l'histoire, Frédéric Monier, très imprégné des travaux sociologiques récents sur le sujet, insiste sur le fait qu'ils soient au contraire non seulement un révélateur de l'état général d'une société, mais aussi un catalyseur de changements dans les pratiques de pouvoir, qui fait « émerger de nouvelles normes, voire des réalités institutionnelles ». L'approche historique tendrait à montrer que la corruption, définie comme « l'abus d'une position publique à des fins privées et intéressées », serait aujourd'hui mieux perçue dans son ampleur et sa gravité par les citoyens, mais que ceux-ci seraient moins enclins à la condamner.

Dans un premier chapitre, l'auteur montre, à travers un récit minutieux des faits, comment ce qui n'était au départ qu'un litige privé entre une fille et l'entourage d'une vieille dame richissime, accusé d'abus de faiblesse, est devenu, avec l'implication d'un ancien ministre du Budget dont l'épouse pourrait avoir été embauchée par une société familiale en contrepartie d'indulgences fiscales, un « scandale », puis une « affaire » en plein « emballement » au moment où il commence l'écriture de ce livre. En s'appuyant sur des sources de presse largement connues, F. Monier ne prétend pas apporter de révélations. Il montre ensuite à quel point les acteurs politiques, y compris à gauche, soucieux de ne pas transformer

une affaire qui leur échappait largement en crise politique, se sont référés comme repoussoir aux affaires des années 1930. Dans une analyse qui se réfère aux thèses des sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, un troisième chapitre souligne combien cette affaire serait le révélateur, sous la présidence Sarkozy, de l'accentuation des clivages sociaux entre le « peuple » et des « hyper-riches » aux pratiques mondialisées, symbolisées ici par la propriété par les Bettencourt d'une île dans l'archipel des Seychelles. Un dernier chapitre évoque cette exigence croissante de transparence qui a marqué la société française depuis une trentaine d'années. L'ouvrage se termine par une conclusion qui appelle à la nécessité de lutter contre la corruption à l'échelle internationale.

Cet essai brillant au statut ambigu montre bien à la fois l'intérêt et la limite de l'immixtion de l'historien dans un débat d'actualité. Il se lit agréablement, effectue d'utiles mises en perspective historique, mais son apport original reste restreint, faute de la valeur ajoutée habituelle de l'historien qui reste conditionnée par le recul chronologique, qui pourrait d'ailleurs, avec le jeu des dérogations, être moins longue que ne le suggère l'auteur. On reste par ailleurs frappé à quel point cette histoire apparaît, un an après, comme ancienne, peut-être parce que F. Monier ne l'a, à chaud, pas assez associée à un débat sur les retraites qu'il n'évoque presque pas : une fois la réforme adoptée et le ministre du Travail Éric Woerth parti du gouvernement en octobre, l'affaire s'est éloignée des feux de l'actualité, ce qui montre qu'elle relevait aussi, même si elle était orchestrée par des médias, d'un enjeu de lutte politique.

Frédéric MONIER, *Corruption et politique : rien de nouveau ?*, Paris, Armand Colin, 2011, 185 p.

Hervé JOLY

Dictionnaire de la France sous l'Occupation

Les éditions Larousse confirment leur savoir-faire pédagogique avec ce *Dictionnaire de la France sous l'Occupation*, clair, net, précis et accessible aux étudiants et lycéens d'aujourd'hui. Les mises au point historiographiques permettent d'ailleurs à tous et à chacun de disposer d'un ouvrage de référence actuel et qui donne à réfléchir, sans parti pris. Éric Alary, historien de la période et professeur réputé en khâgne et hypo à Tours (lycée Descartes) ainsi que sa collègue Bénédicte Vergez-Chaignon, spécialiste de la Résistance, ont fait de la belle ouvrage. Un seul regret peut-être, mais récurrent pour les travaux sur cette période : si

les communistes et les catholiques ont bien droit à leur entrée, il est dommage qu'une place n'ait pas été faite pour les socialistes ou les autres forces politiques présentes dans la Résistance, ce qui aurait permis de citer au moins l'ouvrage de Marc Sadoun (*Les socialistes sous l'occupation. Résistance et Collaboration*, Paris, Presses de la FNSP, 1983) et le colloque dirigé par Robert Verdier et Pierre Guidoni (*Les socialistes en Résistance*, Paris, Séli Arslan, 1999). Cela n'enlève rien à la qualité de l'ensemble, ni à son efficacité assurée.

Éric ALARY, Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON, *Dictionnaire de la France sous l'Occupation*, Paris, Larousse, 2011, 448 p.

Gilles CANDAR

Quelle histoire pour les crises politiques ?

L'étude des « crises politiques », objet désormais classique en histoire comme dans d'autres sciences sociales, est difficile. L'historiographie est particulièrement dense, au point que la variété des modèles interprétatifs produits par la recherche incite, soit à faire des choix méthodologiques, voire épistémologiques, d'une grande âpreté, soit à procéder à quelques clarifications sur les diverses approches retenues. Ce volume collectif, fruit d'un colloque tenu à l'université de Poitiers en 2008 sur les « sorties de crise », souffre de n'avoir opté pour aucune des branches de cette alternative. Il serait sans doute trop simple de pointer l'absence de présentation historiographique et de grille de questionnement préalable dans cette publication, dont la brève introduction reprend « les grandes lignes conclusives » de ce colloque. Ce défaut initial de perspectives scientifiques communes se fait d'autant plus sentir que le spectre chronologique est large. La notion de crise politique opère-t-elle de façon identique au long des quatre derniers siècles, puisque les différentes contributions analysent des sorties de crise allant des années 1600 aux années 1990 ? De surcroît, le volume couvre un champ géographique important, sans pour autant revendiquer d'approche comparatiste. À côté de la France, objet de l'essentiel des analyses, l'Italie, l'Irlande du Nord et le Guatemala sont aussi étudiés.

L'agencement des différentes contributions, réunies dans un triptyque intitulé « Amnistier » (première partie), « Ruser » (deuxième partie), « Sublimier » (troisième partie) ne donne pas d'éclairage supplémentaire sur la question. De fait, il y a une grande variété de crises dont la sortie – plus ou moins difficile – est analysée par les auteurs. Certaines de ces

crises, violentes, sont d'une forte intensité, car elles sont liées à une guerre et/ou à une situation de guerre civile. La quasi-totalité des contributions regroupées sous le titre « amnistier » (en première partie) portent sur des situations de ce type. Il en va de même, d'ailleurs, de l'étude proposée par Guillaume Bourgeois sur la sortie de la « crise pacifiste » en France en octobre 1939 (placée en deuxième partie), ainsi que pour la présentation, faite par Philippe Cauvet, de la sortie de crise en Irlande du Nord dans les années 1990, sous l'angle territorial (en troisième partie).

Mais toutes les crises étudiées dans ce volume ne sont pas marquées par la violence guerrière, fût-elle présente de façon euphémisée ou indirecte, comme dans la contribution que Solange Vernois consacre à *La guerre et la paix* de Picasso (1952). En effet, certains phénomènes analysés sont plus pacifiques : ils relèvent de ce qui n'est que perçu comme une crise par des contemporains. Or, comme le notait Jürgen Habermas, cette perception critique, pour nécessaire qu'elle soit, ne constitue pas en elle-même une condition suffisante pour que, *a posteriori*, la notion, complexe, de crise, soit éclairante. Plusieurs contributions s'intéressent, si l'on veut, à ce type de configurations historiques, qu'il s'agisse de diplomatie, avec la « crise de la communauté européenne de défense » sur laquelle Christine Manigand propose de revenir, ou de réformes politiques : réformes électorales dans la France de la fin du XIX^e siècle (Thomas Marty), « réforme de l'État » dans la France des années trente (François Dubasque), ou instabilité ministérielle au début de la III^e République (Jérôme Grévy).

Retrouve-t-on, qu'il s'agisse de violence guerrière ou d'affrontement politique pacifié, les crises politiques françaises qui sont le plus familières aux lecteurs : ces moments de forte effervescence collective pendant lesquels la question du régime politique a été posée, ou a semblé l'être, disons de 1830 à 1968 ? À la lecture de ce livre, la réponse est négative. Curieusement, seules trois contributions affrontent, par des biais différents, cette question, restée centrale dans l'historiographie du politique en France (Pierre Triomphe avec la terreur blanche de 1815, Olivier Berger avec la paix de 1871, Jean-Marc Guislin avec la crise du 16 mai 1877). Enfin, la perspective comparatiste est, en pratique, absente, puisque la contribution de Zeffiro Ciuffoletti, sur les « crises politiques dans l'Italie du XX^e siècle », consiste en un court texte de deux pages.

En somme, cet ouvrage collectif, témoignant du fait que la notion de « sortie de crise » est intéressante, montre aussi les difficultés qu'une histoire politique, soucieuse de renouveler ses objets, doit s'efforcer de sur-

monter. Elle ne saurait y parvenir qu'en définissant ses approches et ses méthodes, et en clarifiant ses positions épistémologiques, notamment au regard des autres sciences sociales.

Jérôme GRÉVY (dir.), *Sortir de crise. Les mécanismes de résolution de crises politiques (XVI^e-XX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 244 p.

Frédéric MONIER

Les Harkis

On peut se réjouir de voir aujourd'hui un thème qui fut longtemps objet et enjeu de mémoire conflictuel et brûlant, pris en charge collectivement par les historiens et les sociologues. Depuis une décennie, après les tumultes et les brûlures de l'histoire, la recherche scientifique avance désormais posément, appuyée sur des travaux nouveaux, français et étrangers. Ce livre fait suite à une première publication collective, *Les Harkis dans la colonisation et ses suites* (Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, 224 p.) et s'inscrit dans une démarche scientifique de longue haleine, qui entend bien en finir avec les idées reçues erronées concernant la période de la guerre d'Algérie, mais qui veut embrasser aussi les questions du devenir du groupe des harkis sur deux à trois générations et de la transmission de la mémoire, notamment dans l'enseignement. Il apporte à la fois des éclairages synthétiques sur les questions de fond, appuyés sur toute la bibliographie existante, et des ouvertures sur des aspects ponctuels nouveaux. Organisé selon les trois parties annoncées par son sous-titre, le volume préfacé par Philippe Joutard, surprend agréablement par son ton modéré, son refus d'entrer dans les polémiques et guerres de mémoire, orientation positive qui résulte en particulier de l'action menée depuis 2004 par Fatima Besnaci-Lancou dans le cadre de son association « Harkis et droits de l'homme ».

Dans la première partie, consacrée à la place et au rôle des harkis dans la guerre, Mohammed Harbi insiste à juste titre sur le manque de cohésion sociale et d'intégration nationale qui était propre à la société algérienne, diversité interne qui a pu expliquer les réactions d'hostilité à l'encontre de l'ALN ou du FLN, dans certains villages, clans, ou famille qui avaient à se plaindre de leurs pratiques. C'est ainsi que Gilles Manceyron montre que dans bien des cas les harkis étaient animés avant tout par un sentiment d'appartenance local et familial, et que rarissime fut le geste susceptible d'être interprété comme un choix politique en faveur de la colonisation française. Ce « choix » des harkis, instrumentalisé d'abord

par l'armée française, l'a été ensuite par les partisans de l'Algérie française. Avec cet article et surtout les synthèses de Abderahmen Moumen, sur la notion et le processus d'« abandon » des harkis, ainsi que sur les massacres de harkis, on dispose désormais aussi d'une information plus fiable sur les données statistiques, administratives et militaires, puisée et raisonnée à partir des sources d'archives disponibles et des travaux d'une douzaine de chercheurs. On ne pourra donc plus évoquer comme Mohand Hamoumou un ordre de grandeur de 150 000 morts sur un total de près de 500 000 supplétifs algériens recrutés pour l'armée française entre 1954 et 1962. Rappelons que pour le maintien de l'ordre, l'armée française avait recruté cinq catégories de supplétifs, dont les harkis formaient le groupe le plus nombreux et la réalité la moins mal connue des contemporains. En 1962, face à un risque de représailles connu et variable selon les régions, les autorités françaises ont parié sur l'application intégrale des accords d'Évian qui prévoyaient l'absence de représailles. Les harkis aussi ont sous-estimé ce risque. La moitié des 40 500 harkis en service au 19 mars 1962 demandèrent à être licenciés avec la prime prévue, 1000 s'engagèrent dans l'armée et 1500 demandèrent à venir en France avec leurs familles. Il est vrai que le gouvernement français ne suivit pas les recommandations de la commission Massenet chargée de la question des supplétifs, favorable à un transfert en France ; mais, devant l'aggravation des violences en Algérie, le gouvernement finit par accepter le transfert en métropole d'un nombre important de harkis, réfugiés avec leurs familles dans les camps de regroupement de l'armée française. Ce nombre est limité en fonction des capacités d'accueil en France et du risque de manipulation de ces hommes par d'ex-officiers OAS. D'autre part, leur statut est flou puisqu'on ne les considère ni comme des rapatriés ni comme des Français, contrairement aux accords d'Évian et à la Constitution de 1958. En tout, 42 000 personnes (harkis et familles) ont été hébergées en camp de transit en France, et plus de 40 000 autres se sont débrouillées de manière indépendante. Sur le difficile sujet de « l'abandon », on appréciera les nuances indispensables apportées par Moumen et sa conclusion mesurée :

« Il serait trop aisé de conclure à un abandon délibéré du gouvernement français, voire à une certaine complicité de sa part dans les violences [...] Néanmoins, avancer que le gouvernement n'aurait aucune responsabilité dans une succession d'événements imprévisibles ne peut pas prévaloir. »

La suite de l'ouvrage s'ouvre utilement aux apports nouveaux de la recherche, notamment dans le domaine de l'enseignement, même si l'on

peut regretter la part limitée laissée à la sociologie. Ainsi voit-on la place des harkis dans la littérature, au cinéma et à travers ce qui devient « lieu de mémoire », à commencer par les deux sites d'Ongles (Alpes de Haute-Provence) et Rivesaltes (Hérault) où la mémoire et l'histoire des harkis sont évoquées notamment dans leur rencontre avec la France depuis 1962 et dans l'hommage aux officiers qui ont contribué à les aider : le lieutenant Yvan Durand et le capitaine Léopold Aigueparse. Laurence De Cock plaide en faveur d'un renforcement de la place des harkis dans l'histoire scolaire de la guerre d'Algérie et de la décolonisation, notamment par la nécessité impérieuse pour l'École d'intégrer les enfants issus de l'immigration. Il est certain que la place des harkis dans les manuels scolaires, si elle est très ténue et négative dans les manuels d'histoire algériens, augmente dans les manuels français. Le recteur Joutard, dans sa préface, affirme qu'il s'agit « d'un des meilleurs moyens d'aborder l'histoire de la guerre d'Algérie et de faire comprendre aux élèves la valeur irremplaçable d'une histoire rigoureuse et distanciée [...] comme formatrice d'un enseignement du XXI^e siècle ». Il est vrai que la présentation des incertitudes historiques peut être une source de réflexion formatrice pour les élèves. On peut aussi tomber d'accord avec le fait que la démarche historique permet de sortir de la guerre des mémoires, non en les niant, mais en les « re-contextualisant » et en les aidant à coexister. Sans oublier que, sur ce vaste sujet et malgré ce livre qui en est un jalon avancé, le savoir scientifique est encore loin d'être solidement établi, que la complexité n'est pas nécessairement un bon outil pédagogique, et que les élèves n'ont pas vocation à sortir de leurs classes avec moins de réponses en tête que d'interrogations.

Fatima BESNACI-LANCOU, Benoit FALAIZE, Gilles MANCERON (dir.), *Les Harkis, histoire, mémoire et transmission*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2010, 222 p.

Philippe OULMONT

Au-delà des polémiques ?

En 2007, le président de la République lançait une réflexion sur le projet de créer un centre de recherche et de collections permanentes dédié à « l'histoire civile et militaire de la France » ; en 2009, il rendait publique sa décision de créer un Musée de l'histoire de France, dénommé par la suite Maison de l'Histoire de France (MHF), prévu depuis 2010 sur le site parisien des Archives nationales.

De ce petit livre courageux écrit à plusieurs mains et qui pourrait résulter d'un colloque d'actualité en 2011, on ne peut que saluer la rapidité avec laquelle il a été conçu et entrepris avec le concours de dix auteurs, historiens, sociologues, conservateurs et documentalistes des Archives. La diversité d'approches qui en résulte est appréciable et témoigne du sérieux de l'entreprise globale du groupe de travail indépendant intitulé « Musée, histoire et recherche », que ces auteurs ont formé en octobre dernier et qu'ils entendent pérenniser. Ainsi concluent-ils positivement leur analyse par « Douze recommandations pour la création d'un musée d'histoire » qui nous paraissent tout à fait pertinentes, tant par les principes exposés que par la présentation des outils nécessaires et des finalités à atteindre. Ils y affirment la nécessité de ne pas se borner à la seule dimension nationale, de prendre en compte aussi les oublis et les amnésies, ainsi que les attentes des publics, indépendamment des calendriers électoraux. Ils sont très attentifs au rôle primordial d'un conseil scientifique qui devrait être à l'origine de la définition des contenus et de leur programmation : selon eux, cette instance doit « en préalable absolu » concevoir de manière pluraliste et démocratique le projet scientifique et culturel de cette institution. L'objectif est de présenter aux publics « les modalités de construction de l'histoire et ses enjeux à chaque époque », notamment pour « les questions d'histoire arrivées à maturation », celles « revisitées par la recherche historique et susceptibles d'être explorées par la société ». Pour eux, une Maison de l'Histoire devrait donc être « un observatoire de la recherche et une vitrine renouvelée de ses acquis ». Une telle orientation diffère de celle décidée par le président Sarkozy et de son ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, par l'attention portée aux dynamiques plus qu'aux permanences, et par la place faite aux historiens et à leur métier.

Mais l'ouvrage, peut-être par définition, est inégal dans son contenu et les contributions qu'il rassemble. La première partie est consacrée à « la question irrésolue des musées d'histoire », marquée depuis l'origine par le risque d'y voir imposées une vision et une explication partisans. Les solides contributions de Vincent Duclert et Isabelle Backouche apportent un fin décryptage du projet sarkozien dans sa genèse et ses développements, sans rien épargner de ses insuffisances : ainsi pour ce qui concerne le conseil scientifique et les variations de sa dénomination (à un moment où sa composition n'était pas encore fixée), ou pour le fait qu'aucun historien n'ait été invité à participer au comité de pilotage du projet. Le contexte de la réforme administrative des musées en période de restric-

tions budgétaires les incite à voir dans la création de la Maison de l'histoire de France un pseudo-montage scientifique pour rationaliser la gestion d'établissements culturels (comme Cluny, Ecoeu, Compiègne, la Malmaison, Fontainebleau, Vincennes, Vizille, Pau etc.) placés devant la nécessité de gros investissements, et dont elle deviendrait « la tête de réseau »... ou « l'usine à gaz » qui, en définitive, aboutirait à une forme de désengagement de l'État de sa mission culturelle. Rien n'est oublié par nos amis auteurs dans leur traque des arrière-pensées des concepteurs et artisans du projet élyséen, inscrit « dans un programme cohérent de destruction du savoir » qui s'est manifesté aussi dans les récentes réformes universitaires. C'est peut-être le cas ici avec le glissement des formulations, de « la culture pour tous » à « la culture pour chacun », qui traduirait le choix de « privilégier une politique culturelle conformée à la demande plutôt que commandée par une offre ambitieuse et exigeante ». Mais l'un et l'autre, historiens de valeur, nous paraissent excessifs dans leur défense et illustration de la méthode historique et des historiens, hors desquels il semblerait qu'il ne puisse exister de salut... Ils ont pourtant donné la parole à une sociologue et une politiste connues, Sarah Gensburger et Marie-Claire Lavabre, pour une brève réflexion qui renvoie dos à dos ceux qui veulent remédier à « la perte de mémoire des Français » grâce à l'instrument que représente la MHF, et ceux qui y voient un moyen d'instrumentalisation de la mémoire et de l'histoire au profit de la politique présidentielle, les uns et les autres croyant un peu trop à l'efficacité sociale de l'utilisation du passé, que ce soit par la mémoire ou le discours historique savant. Il pourrait être utile ici de rappeler ce qu'écrivait naguère Maurice Agulhon, de la dialectique nécessaire entre la fabrication d'une appartenance commune (dont l'échelle serait encore à nuancer, régionale, nationale, européenne ou mondiale) et la mission civique de contribuer à la formation d'une citoyenneté pensée de plus en plus comme « critique » et non simplement d'adhésion (« Nation, patrie, patriotisme », *La Documentation photographique*, n° 7017, 1993).

La seconde partie du livre, « L'histoire au musée » est moins polémique et remplit un vide historiographique par la présentation des expériences menées précisément au Musée de l'histoire de France, au sein des Archives nationales. À l'étude historique d'Ariane James-Sarazin sur le musée créé sous le Second Empire dans un contexte incontestablement cocardier, s'ajoutent les témoignages éclairants de ceux qui eurent par la suite à gérer ce musée, Jean-Pierre Babelon (de 1957 à 1978), Jean-Daniel Pariset (de 1983 à 1994) avec le concours de Brigitte-Marie Le

Brigand ; enfin celui d'Ariane James-Sarazin (de 2000 à 2008) qui eut à gérer le très lourd dossier de la modernisation du Musée dans le contexte d'éclatement spatial des Archives nationales. L'expérience de refondation du Musée de l'histoire de France a malheureusement tourné court, même si elle pourrait s'avérer utile aux responsables du nouveau projet de Maison de l'histoire de France. Car on ne voit pas comment la Maison de l'histoire de France pourrait se passer de l'expérience des archivistes des Archives nationales, placés durant les cinquante dernières années à la tête de ce musée. Leur témoignage est aussi un plaidoyer, tant leur activité et celle des professeurs d'histoire mis à disposition des Archives, au contact des chercheurs, des archives et du grand public (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants et adultes) a été productive et appréciée du public, sinon toujours des institutions elles-mêmes. Des ateliers pédagogiques comme, par exemple, ceux conçus par Vincent Duclert (sur l'Affaire Dreyfus), par Isabelle Backouche (sur la Seine à Paris) ont connu un réel succès de fréquentation parce qu'ils permettaient de comprendre comment l'histoire se fait et comment travaille l'historien.

La charge à l'encontre du projet présidentiel resterait très convaincante s'il n'y avait pas eu, depuis la publication de ce livre, la mise en ligne d'un nouveau texte en juin 2011. Cet « avant-projet » présenté le 16 juin dernier par Jean-Pierre Rioux, le président du « Comité d'orientation scientifique » de la Maison de l'histoire de France, pourrait traduire l'influence positive de la réflexion menée dans ce livre et l'absence d'ostracisme à l'égard des scientifiques du patrimoine, à commencer par les historiens, les conservateurs, les archivistes :

« Chercher à comprendre et faire comprendre [...], faciliter l'accès, par le biais de la culture historique, à une certaine vérité de soi-même, des autres et du monde. Cette vocation sous-entend naturellement que la Maison ne sera ni une école d'application identitaire, ni la tribune d'une histoire officielle, ni non plus un étalage de diversités et de pluralités d'où seraient perdues de vue la singularité et la continuité de notre pays. S'appuyant sur les acquis décisifs des services éducatifs, la Maison souhaite explorer des voies complémentaires, inventer en quelque sorte une "Main à la pâte" historique qui stimule l'attrait pour l'histoire comme celle-ci l'a fait pour l'enseignement des sciences. »

Disons-le tout net, autant le risque d'instrumentalisation politique nous paraît fondé et bien analysé dans ce livre, autant l'évolution du contenu envisagé par les historiens engagés dans le projet nous paraît malgré tout prometteuse et digne d'être suivie avec attention. Espérons que ce pamphlet aidera à la réorientation d'une institution nécessaire, où

pourraient logiquement vivre ensemble le récit national décrypté et non figé et l'histoire-problème en permanente élaboration.

Jean-Pierre BABELON, Isabelle BACKOUCHE, Vincent DUCLERT, Ariane JAMES-SARAZIN (dir.), *Quel musée d'histoire pour la France ?* Paris, Armand Colin, 2011, 192 p.

Philippe OULMONT

L'avenir de l'histoire

L'avenir de la science, publié par Renan au soir de sa vie (1890), mais écrit en 1848 et 1849, juste après son succès à l'agrégation de philosophie et représentant les idéaux et les aspirations de sa jeunesse, s'imposa comme la référence de plusieurs générations de jeunes intellectuels. Le but de ce livre est sans doute plus modeste, et au demeurant, Vincent Duclert est toujours un jeune historien, svelte et pressé, encore bien loin de ressembler au vieux sage celte et bedonnant que fréquenta Jaurès grâce à son ami Charles Salomon. Pourtant, ce livre est lui aussi un manifeste, mais plutôt le bilan provisoire et à mi-étape d'un praticien de l'histoire soucieux de faire aimer sa discipline, de l'expliquer et aussi de s'expliquer pour entraîner avec lui de nouveaux adeptes. C'est un livre jaurésien, jusque dans ses défauts. Il est un peu touffu, disert, la sténographie pourrait parfois être incriminée et quelques ébarbages n'auraient pas été malvenus. Mais il a du souffle, de la sincérité, de la personnalité. On sent que Vincent Duclert s'adresse à un public d'étudiants au seuil de s'engager vers la recherche historique en leur disant un peu comme le député de Carmaux au terme de son discours à la jeunesse, le 30 juillet 1903 à Albi, « jeunes gens, vous voulez que votre vie soit vivante, sincère et pleine. C'est pourquoi je vous ai dit, comme à des hommes, quelques-unes des choses que je portais en moi. »

Vincent Duclert remonte loin, à ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, qui expliquent le choix de la curieuse et émouvante photographie de couverture : ce groupe de jeunes résistants allemands « de la Rose blanche », prise quelques mois avant leur exécution. On le retrouve tout entier, avec son goût des longues citations, ses patronages revendiqués, de Thucydide à Chateaubriand, prolongé par Michelet, Marc Bloch, Vidal-Naquet et quelques autres. Il donne ses raisons, fait part de ses lectures, de ses enthousiasmes ou de ses choix ; il défend plus qu'il n'attaque, en bon héritier de la fraternité quarante-huitarde. Bien entendu, ce fut et c'est sa vie. Nous n'avons pas nécessairement lu les mêmes livres, eu les mêmes compagnons, de lecture ou d'action, donné les mêmes priorités

ou choisi les mêmes investissements. Peu importe. Le livre donne à vivre et à lire un parcours intellectuel, retrace une formation, expose quelques idées-forces qui sous-tendent depuis trois décennies le travail de l'historien. Ancien responsable du service éducatif des Archives nationales et auteur, avec Sophie Cœuré, d'un remarquable ouvrage de synthèse sur *Les Archives* (La Découverte, « Repères », 2001, rééd. 2011), il est particulièrement attaché à la pensée, la valeur et le pouvoir des archives dans la recherche historique. De même, bon disciple de l'athénien Thucydide ou du chevaleresque Chateaubriand, libéral comme Élie Halévy, dreyfusiste plus que dreyfusard, intellectuel et démocrate, il est plus que soucieux de la responsabilité civique de l'historien.

Vincent Duclert travaille à une histoire intellectuelle et politique du contemporain qu'il souhaite, en fin de compte, morale. C'est une grande question. Pour lui, « la connaissance du passé produite par les historiens apaise les mémoires, soulage les consciences, réconcilie les sociétés » (p. 143). Je le souhaiterais, mais je n'en suis vraiment pas sûr. Et moi qui ai pourtant parfois (pas toujours) envie de reprendre les impatiences (injustes, mais à chacun son style !) de Stendhal contre les brumes romantiques du génial breton, je crains que même chez les historiens « il n'y a[ît] plus de mains assez vertueuses pour guérir des écrouelles, plus de sainte Ampoule assez salutaire pour rendre les rois inviolables ». Il me semble, et cela aurait désolé Robespierre, assombri Jaurès, que l'athéisme a marqué des points et que cette assurance de progressisme ne soit plus vraiment tenable. Vincent Duclert le sait bien, qui insiste fréquemment sur l'imprévisibilité de l'histoire. Il cherche plutôt, non sans tâtonner parfois, un modèle d'historien qui ne soit pas seulement engagé, mais dont l'engagement s'appuie sur une pratique et une efficacité de la recherche et de la science. Il réunit pour assurer « la dignité du métier » quelques exemples d'historiens vertueux, du jeune Étienne Mantoux à l'engagé Vidal-Naquet et à l'héroïque Marc Bloch. De « belles vies », dignes de Plutarque, voire de « belles morts » aurait dit Vernant, mais dont il est permis de se demander si elles dessinent vraiment « l'avenir de l'histoire » ? L'héroïsme ne suffit pas toujours. Sur le terrain de la science comme sur celui de la politique, Mantoux aurait-il forcément raison contre Keynes, Bloch face à Febvre ou Vidal-Naquet devant Madeleine Rebérioux ?

Vincent DUCLERT, *L'avenir de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2010, 224 p.

Gilles CANDAR